



Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue à Hudson le jeudi 14 avril 2016, à 19 h, dans les locaux de la Maison Halcro au 539 rue Main, Hudson, à laquelle sont présents:

Présent: Deborah Woodhead, conseillère et présidente
Nicole Durand, conseillère
Miriam Tabori
Frank Hicks
Martin Lechowicz
Daren Legault
Timothy Mathieu

Invités et présents : Nathalie Lavoie, directrice du service de l'urbanisme

Convoqués et absents :

Invité et absent : Monsieur le Maire Ed Prévost

1. **Procès-verbal de la réunion précédente**

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 mars 2016 a été soumis à tous les membres. Il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité qu'il soit **approuvé** tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

2. **568 rue Main : Agrandissement proposé à un immeuble résidentiel**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour un agrandissement à un immeuble résidentiel au 568 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que soumis.

Adopté à l'unanimité

3. **322 rue Main : Agrandissement proposé à un immeuble résidentiel**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour un agrandissement à un immeuble résidentiel au 322 rue Main;

ATTENDU qu'un membre du Comité s'est retiré lors de toute discussion concernant ce projet proposé;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que soumis avec les conditions suivantes :

- Les portes reliant le passage entre les 2 bâtiments seront toujours conservées de sorte que les bâtiments resteront connectés;
- S'assurer que le nivellement du terrain pour le nouveau garage n'occasionne aucun drainage supplémentaire au ruisseau adjacent.

Adopté à l'unanimité

4. **455C rue Main: Nouvelle enseigne d'affaires**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour une nouvelle enseigne d'affaires pour le 455C rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation pour une nouvelle enseigne telle que soumise.



Adopté à l'unanimité

5. **688 rue Main : Nouveau bâtiment accessoire**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour l'installation d'un nouveau bâtiment accessoire au 688 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation d'un nouveau bâtiment accessoire avec la recommandation suivante :

4.1 Une membrane anti humidité et pare-vapeur doit-être installée sous la dalle de béton pour mieux protéger celle-ci ainsi que les barres d'acier d'armature contre une détérioration rapide.

Adopté à l'unanimité

6. **839 rue Main : Addition d'un toit à un bâtiment agricole**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour l'addition d'un toit à un bâtiment agricole au 839 rue Main;

Étant donné que de bâtiment sera de nature publique, le Comité consultatif d'urbanisme ne peut pas donner une recommandation éclairée concernant l'approbation des plans présentés pour les raisons suivantes:

- De nouveaux dessins annotés et détaillés sont requis;
- Toutes les structures doivent être dimensionnées et installées de façon sécuritaire pour assurer la sécurité du public.

Adopté à l'unanimité

7. **694 rue Main : Agrandissement proposé à un immeuble résidentiel**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour un agrandissement à un immeuble résidentiel au 694 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que soumis.

Adopté à l'unanimité

8. **Ajournement de la séance: date de la prochaine réunion**

Ayant discuté de tous les sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.
Prochaine rencontre le 11 mai 2016 à 19 h.